

Séance du Mardi 25 Mars 2025

Délibération N° DE_2025_05

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
10	7	8
Date de la convocation : 11/03/2025		
Pour	Contre	Abstention
8	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (Salle de réunion de la Mairie), sous la présidence de Joseph GONCALVES.

Présents : Joseph GONCALVES, Jacqueline NAVARRO, Stéphanie EYCHENNE, Cédric AUGÉ, Aurore CHAILLOU, Adelino DE SOUSA, Willy NIITSOO

Représentés : Manuel GONCALVES représenté par Joseph GONCALVES

Absents et Excusés : Marie-Claire ESTEVES, Fabrice RENAUDON

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Stéphanie EYCHENNE est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Vote des subventions 2025

Monsieur le Maire présente au Conseil municipal les demandes de subventions reçues au titre de l'année 2025 suite à l'oubli de certains éléments.

**Le Conseil municipal, ouï l'exposé de Mr le Maire,
et après en avoir délibéré,**

♦ DECIDE d'attribuer les subventions de 2025 pour une enveloppe globale de 3 880 € comme suit :

Association	Montant	Association	Montant
Comité des Fêtes	2 000	Association ABCD	100
Nozamischats	150	AICA	200
Club des Aînés de Tarascon	60	Fonds unique Habitat	300
Club de gymnastique du Tarasconnais	20	Association les 1000 pattes	50
MJC de Tarascon	70	Croix-Rouge	140
Sapeurs-Pompiers de Tarascon	100	Restos du Cœur de l'Ariège	140
Coopérative scolaire	400	FNACA	30
La clé des âges	60	Ecole de Musique Tarascon	60

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus

Pour extrait conforme



Le Maire,
Joseph GONCALVES